



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 février 2021

Filière hydrogène en France : la Commission européenne et la Banque des Territoires soutiennent le projet « Montpellier Horizon Hydrogène » porté par Montpellier Méditerranée Métropole à hauteur de 11,7 millions d'euros

Le projet Montpellier Horizon Hydrogène (MH2), l'un des plus importants projets de mobilité hydrogène de France, a été sélectionné par la Commission européenne. Elle lui alloue 2,72 millions d'euros de subventions dans le cadre de l'appel à projet [CEF – Transport – Blending facility](#), un dispositif dont la Caisse des Dépôts est partenaire de la Commission européenne. La Caisse des Dépôts, via la Banque des Territoires, contribue à ce projet par un investissement en fonds propres et en quasi-fonds propres de plus de 3 millions d'euros et un financement en prêt de 5,9 M€ pour l'acquisition des bus par Montpellier Méditerranée Métropole. Ce projet a été retenu puisqu'il participe au déploiement des carburants alternatifs, grande priorité de l'Union européenne.

Montpellier Méditerranée Métropole va obtenir 2,72 millions d'euros de la Commission européenne pour développer son ambitieux projet Montpellier Horizon Hydrogène, programme de mise en circulation dès 2023 de bus électriques hydrogène à haut niveau de service. Ce projet, situé dans la Métropole de Montpellier, va permettre de réduire les émissions de CO₂ et contribuera ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique en offrant une solution de mobilité propre.

Ce projet prévoit la construction d'une station hydrogène vert de 800 kg/jour. L'hydrogène sera produit par électrolyse alimentée par une centrale photovoltaïque de 2,8MWc (14 000 m²). Le carburant, produit grâce à cette énergie renouvelable, viendra avitailler 21 bus électriques à hydrogène dès 2023, dans une première phase, puis 30 bus supplémentaires livrés en 2025. Ces bus seront affectés dans un premier temps sur les nouvelles lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) de la Métropole, dont la mise en service est prévue en septembre 2023. Un renforcement de l'offre de transports, notamment pour les communes périphériques, qui ira de pair avec l'exemplarité environnementale.

Pour répondre à cet appel d'offre, la Métropole de Montpellier a mobilisé le savoir-faire de 2 de ses Entreprises Publiques Locales, la TAM société de transport urbain de Montpellier et Energies du Sud 1^{er} producteur d'énergies renouvelables sur la Métropole de Montpellier. Une société de projet la « SAS MH2 » a été créée par Energies du Sud et Hynamics, filiale d'EDF dédiée à l'hydrogène, pour la construction et l'exploitation d'une unité de production d'hydrogène par électrolyse, d'une centrale photovoltaïque, d'un stockage d'hydrogène, des stations de distribution publiques et privées.

« Le projet Montpellier Horizon Hydrogène permet à Montpellier de se positionner en territoire moteur et de contribuer au développement de la filière hydrogène régionale et nationale. Au cœur d'une Région Occitanie qui a affirmé sa volonté d'accompagner la filière hydrogène - Plan Hydrogène Vert Occitanie de mai 2019 -, Montpellier Méditerranée Métropole s'est engagée très tôt dans une stratégie énergétique vertueuse. » a déclaré pour sa part **Michaël Delafosse**, Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

Cet investissement majeur s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 de la Métropole et répond à la volonté de Michaël Delafosse d'accélérer la transition écologique et énergétique du territoire, ainsi que la lutte contre la pollution de l'air.

La Banque des Territoires investit dans ce projet 3,3 millions d'euros en fonds propres et quasi-fonds propres et apporte un financement en prêt de 5,9 millions d'euros. Cette réalisation s'inscrit parfaitement dans la stratégie de soutien de la Banque des Territoires en faveur de territoires plus durables.

« *En tant que partenaire de mise en œuvre du programme CEF Blending Facility Transport, la Banque des Territoires confirme sa volonté d'accompagner l'émergence de la filière hydrogène, et plus largement son engagement renouvelé pour la Transition Ecologique et Energétique, l'un des enjeux majeurs du plan de relance de la Caisse des Dépôts.* » a déclaré pour sa part **Annabelle Viollet**, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires.

Cette subvention est issue d'un appel à projets innovant lancé en novembre 2019 dans le cadre du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe¹. En effet, au travers du Pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne s'est fixée pour objectif principal de faire de l'Union Européenne le premier territoire décarboné d'ici 2050.

En France, la Commission européenne bénéficie du savoir-faire et de la connaissance territoriale de la Caisse des Dépôts. Cette dernière, via la Banque Territoires, apporte des financements et une expertise en matière de structuration des projets, qui permettent à la Commission de s'assurer que les subventions ciblent les projets les plus viables et jouent leur rôle d'entraînement. En les finançant, la Banque des Territoires leur offre l'opportunité d'accéder à des ressources européennes, la Commission restant souveraine dans la sélection des projets. Ce nouveau rôle de partenaire de la Commission européenne s'inscrit en complémentarité de la mission de financeur des Territoires de la Banque des Territoires.

Informations générales

Retrouvez le communiqué de presse de l'Innovation and Networks Executive Agency (INEA) concernant l'appel à projets « Connecting Europe Facility – Transport – Blending Facility » [ici](#) et l'ensemble de projets subventionnés [ici](#).

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

À propos de Montpellier Méditerranée Métropole

Territoire d'avenir, la métropole de Montpellier se projette avec force dans la transition écologique et solidaire pour construire une attractivité durable, au service de ses habitants. Réunissant 31 communes et plus de 450 000 habitants, Montpellier Méditerranée Métropole est dotée de la plus forte croissance démographique de France, idéalement situé au carrefour d'influences qui brassent toute la Méditerranée.

¹ Dont la mission est de soutenir les investissements dans les projets d'infrastructure européenne d'intérêt commun de transport, de télécommunications et de l'énergie qui compensent le manque de liens dans ces réseaux.

À propos d'Energies du Sud



Energies du Sud est un opérateur régional dans les énergies renouvelables créé en 2008 par la SERM, 1^e producteur énergétique de la Métropole de Montpellier, et la Banque des Territoires. Partenaire des collectivités locales et des entreprises pour la transition énergétique, Energies du Sud dispose d'un savoir-faire global qui lui permet de proposer les énergies et les procédés adaptés à chaque situation. Résolument tourné vers un monde sans carbone, Energies du sud développe une offre originale pour la production d'électricité, de chaleur et de froid renouvelables. Les projets développés utilisent toutes les énergies renouvelables disponibles localement telles que la biomasse, le biogaz, le solaire thermique et photovoltaïque, la géothermie, la chaleur de récupération, l'hydraulique.

Contacts pour la presse :

Commission européenne

INEA

Francesco FALCO

francesco.falco@ec.europa.eu - +32 2 295 59 32

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts :

Céline VALLEE

celine.vallee@caissedesdepots.fr - 05 62 73 61 56

Montpellier Méditerranée Métropole

Julien PEINE

j.peine@montpellier3m.fr - 06 88 07 72 42

Energies du Sud

Christelle GUERY

christelle.guery@energiesdusud.fr